

Colette CAPDEVIELLE

La lettre d'information mensuelle de votre députée - numéro 14



L'édito

Le temps de l'enfant



SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- En circonscription
- Questions au Gouvernement
- En images

Rythmes scolaires, temps passé sur les écrans, temps de loisirs et d'activités multiples, familles décomposées et recomposées... **jamais le temps des enfants n'a été autant fracturé et abîmé.**

Il est vrai que nos enfants font aujourd'hui l'objet de multiples sollicitudes venant de toutes parts. **Nous ne leur laissons même plus le temps de s'ennuyer, même pas de rêver.**

Il faut toujours les occuper, leur créer des activités, les transformant en consommateurs qui deviendront vite insatisfaits et souvent en danger face aux prédateurs du web.

Le moment est venu de revoir ces temps de l'enfant, de revenir sur les

fondamentaux, leurs besoins éducatifs et plus globalement le respect de l'enfance.

Profitions de la chute de la natalité pour remplacer la quantité par la qualité.

Ne supprimons pas les postes d'enseignants, réduisons les effectifs dans les classes pour pouvoir prendre du temps : enfin du temps pour apprendre lentement, du temps pour créer et tisser des liens.

Et si tout simplement le temps de l'enfant consistait tout simplement à enfin prendre son temps.

À
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE



Hommage à Lionel Jospin L'exigence politique en héritage



C'est avec une profonde tristesse que j'apprenais, le 22 mars dernier, le décès de Lionel Jospin.

Homme d'État, figure majeure de la gauche française, il a marqué notre vie politique par sa rigueur morale, son exigence intellectuelle et son sens de l'intérêt général.

Avec la gauche plurielle, il a démontré que gouverner à gauche était possible et que cela pouvait transformer concrètement la vie (35 heures, PACS, couverture maladie universelle (CMU), allocation personnalisée d'autonomie, emplois jeunes...).

Il a porté avec constance et sérieux de nombreuses avancées sociales. Je n'oublie pas non plus le choc du 21 avril 2002, qui demeure pour nous tous une leçon et une responsabilité.

Il m'a déterminée à m'engager au Parti socialiste, aux côtés de Nicole Péry.

Il est pour beaucoup d'entre nous, un modèle d'intégrité, de probité et de fidélité à ses convictions.

Dans une époque où ces qualités se font rares, son parcours restera une référence.

Puisse son message et ses combats nous inspirer pour aujourd'hui et pour demain.



Violences de genre : un déplacement à Madrid riche d'enseignements

Mardi 31 mars, j'ai participé, avec mes collègues de la Commission des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, à un déplacement parlementaire en Espagne consacré à la lutte contre les violences de genre et les violences domestiques.

Aux côtés de hauts magistrats, dont Rémy Heitz, procureur général près la Cour de cassation, du garde des Sceaux Gérard Darmanin et de membres de son cabinet, nous nous sommes rendus à Madrid et à Ségovie afin d'étudier concrètement, sur le terrain, le fonctionnement du modèle espagnol.

Notre première étape nous a conduits au tribunal de Ségovie, véritable référence du système judiciaire espagnol en matière de traitement des violences faites aux femmes. Cette visite a permis de mesurer l'organisation spécifique mise en place par l'Espagne pour répondre à ces situations avec efficacité, rapidité et coordination.

À Madrid, nous avons ensuite rencontré le ministre espagnol de la Justice afin d'échanger sur les évolutions législatives récentes et les résultats obtenus depuis plusieurs années.

Un constat s'impose : la législation espagnole possède près de trente ans d'avance sur la France, tant sur le plan juridique que dans les pratiques judiciaires et l'accompagnement des victimes.



La nouvelle loi organique espagnole du 2 janvier 2025 a encore renforcé l'ordonnance de protection. Celle-ci permet au juge de protéger immédiatement et concrètement la victime, de prononcer des mesures pénales à l'encontre de l'auteur et d'assurer également la protection des enfants.

La victime, au cœur de la procédure

En Espagne, la victime est placée au cœur de la procédure judiciaire.

Cette approche tranche avec notre modèle français, encore trop centré sur le traitement pénal classique. Le système espagnol repose notamment sur le dispositif SIRAJ, qui centralise plus de 8,5 millions de dossiers judiciaires concernant près de 4,5 millions de personnes faisant l'objet d'une enquête ou d'une condamnation. Cet outil permet une coordination immédiate entre magistrats, forces de sécurité et services sociaux. L'accompagnement de la victime y est global et pluridisciplinaire.

Dès le signalement des faits, elle bénéficie d'une prise en charge complète : examen par un médecin légiste, suivi psychologique, intervention de travailleurs sociaux chargés d'évaluer la situation familiale, économique et socioculturelle, ainsi que les facteurs

de vulnérabilité et de risque.

Avant toute décision judiciaire, le juge dispose ainsi d'évaluations croisées et de conclusions coordonnées, lui permettant d'adopter des mesures adaptées et réellement protectrices.

Autre avancée majeure : dès le dépôt de plainte, la victime bénéficie automatiquement de l'aide juridictionnelle totale, garantissant un accès immédiat à la justice.

Un modèle inspirant

Ce déplacement parlementaire confirme une conviction forte : **la France doit s'inspirer du modèle espagnol pour bâtir enfin une loi intégrale de lutte contre les violences de genre.**

Au-delà des déclarations d'intention, il est désormais indispensable de faire reconnaître par le gouvernement que la lutte contre ces violences constitue une priorité absolue.



Des lycéens de Louis de Foix ont découvert l'Assemblée nationale et le Quai d'Orsay

Le 1er avril, j'accueillais à l'Assemblée nationale un groupe de 45 personnes en provenance du Lycée Louis de Foix de Bayonne, lycéens et membres de l'équipe pédagogique, afin de leur faire découvrir l'Assemblée nationale. Après un petit déjeuner pris au sein des salons de l'Hôtel de la Questure, nous avons parcouru le Palais Bourbon pour un moment de partage sous le signe de la citoyenneté. La veille, ils avaient également visité le Quai d'Orsay.



Question orale sans débat **Marchandisation du Grand âge**

Mardi 24 mars, j'ai interrogé le Gouvernement sur la situation inacceptable de certains EHPAD privés, où la dignité de nos aînés est gravement mise en cause.

À Urt, l'établissement Les Hortensias a révélé des faits particulièrement préoccupants. Une situation non isolée qui s'inscrit dans un contexte plus large, marqué par des dérives liées à une logique de rentabilité incompatible avec l'exigence de solidarité nationale.

La réponse apportée par le ministre Jean-Pierre Farandou s'est limitée à rappeler des mesures déjà connues : renforcement des contrôles, fermetures d'établissements, trajectoire de recrutements. Ces éléments restent insuffisants au regard de la gravité des faits constatés.

J'ai demandé des mesures claires : l'engagement de poursuites pénales lorsque des manquements graves sont constatés, la mobilisation de l'article 40 et la saisine du procureur de la République.

Fermer un établissement ne suffit pas : sans sanctions pénales effectives, ces pratiques perdureront. L'accompagnement du grand âge relève de la solidarité nationale. Il ne peut être abandonné à des logiques purement financières.

Dans le même temps, des alternatives existent. Le modèle d'habitat inclusif développé localement, comme Gurekin, démontre qu'il est possible de concilier accompagnement, autonomie et respect des personnes. Il est urgent de changer d'échelle et de garantir à chacun une prise en charge digne, humaine et sécurisée.

Question écrite au Gouvernement n°12708 **Crise de la filière REP TLC endurée par les ressourceries et recycleries**

Le 10 février, j'interrogeais le Gouvernement sur la crise de la filière REP TLC endurée par les ressourceries et recycleries. Depuis plus d'un an et demi, les ressourceries, associations qui assurent avec d'autres acteurs de l'ESS la gestion de plus de 70 % des collectes et du tri des TLC usagés dont ils réemploient plus de la moitié, voient les textiles usagés s'accumuler dans leurs structures, faute de repreneurs. Les ressourceries, associations ancrées dans la vie locale, qui créent des emplois non délocalisables se retrouvent fragilisées. Je demandais donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que les textiles usagés soient évacués et pour qu'une compensation financière des coûts engagés puisse être prévue, en plus de la réforme du cahier des charges.

Réponse publiée le 3 mars 2026

La filière à responsabilité élargie des producteurs de textiles est aujourd'hui dans une situation de crise d'ampleur, créée par l'impact de la mode éphémère sur le marché, et l'évolution des marchés internationaux pour la gestion des déchets textiles. L'ensemble de la chaîne de valeur est impacté par ces difficultés. Afin d'apporter une réponse immédiate aux difficultés financières des opérateurs de tri, il a été acté une forte augmentation du soutien financier. Cette augmentation s'est traduite via un arrêté ministériel paru le 14 août 2025 puis un arrêté modificatif paru le 31 décembre 2025. Enfin, un nouvel arrêté modificatif, actuellement mis en consultation publique, est venu augmenter le montant du soutien à 238 euros la tonne triée.

En parallèle, le ministère de la transition écologique mène des travaux de refonte de la filière REP TLC. L'objectif consiste à consolider l'économie de la collecte, du tri, du réemploi et du recyclage sur le territoire national tout en renforçant la capacité de recyclage des textiles usagés sur le territoire national. L'ensemble des parties prenantes, dont les représentants des opérateurs de collecte sont pleinement associés à cette révision et leurs préoccupations sont prises en compte. Sur ce dernier aspect, de nombreuses réunions ont été organisées ces derniers mois, plusieurs réunions plénières se sont tenues en présence du ministre délégué à la transition écologique avec l'ensemble des acteurs, dont la dernière en date s'est tenue le 16 janvier. Ce dernier échange a permis d'étudier différents scénarios qui avaient été soumis à l'étude, mais aussi d'identifier un scénario plus solide, qui fait désormais référence, dont les modalités opérationnelles de mise en œuvre vont être parachevées puis déclinées dans les prochaines semaines. Une mission a été confiée au Conseil Général de l'Économie, qui devrait aboutir fin Mars 2026. L'ensemble de ces mesures permettront de donner les meilleures garanties sur le court terme et sur le long terme pour les acteurs de la filière et notamment pour les acteurs de la collecte. Enfin, le ministère de la transition écologique a mis en demeure l'éco-organisme Refashion pour carence dans sa mise en œuvre de la reprise sans frais des opérateurs de collecte y compris auprès des friperies associatives.



**Lire l'intégralité
en ligne**

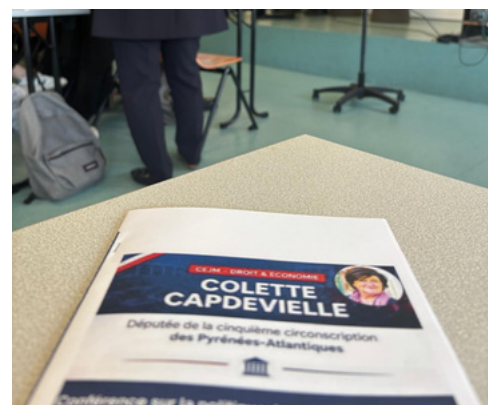


Conférence devant des élèves de BTS du lycée Louis de Foix : Le rôle de l'État et le vote du budget



Vendredi 27 mars, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec les élèves de deux classes de BTS du lycée Louis de Foix à Bayonne autour d'un thème central de la vie publique : le rôle de l'État et le vote du budget. À travers des exemples concrets tels que le prix de l'énergie, la TVA ou encore les politiques sociales, nous avons exploré la manière dont se construisent les décisions publiques et la place essentielle des députés dans l'élaboration des choix collectifs au service de l'intérêt général. Les étudiants se sont distingués par leur sérieux, leur curiosité et leur engagement.

Les nombreuses questions posées ont nourri des échanges riches, constructifs et particulièrement stimulants. Cette rencontre a été rendue possible grâce à l'implication des enseignants et de la direction de l'établissement, que je remercie chaleureusement pour leur accueil et leur mobilisation. Mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions demeure indispensable pour former des citoyens éclairés, conscients des enjeux démocratiques et pleinement acteurs de la vie publique.



Découvrir des extraits



L'Artotekafe a besoin de votre soutien

En septembre, je réservais les colonnes de la rubrique "Parole associative" de cette lettre à l'association ARTOTEKAFE, un café-restaurant culturel et associatif, situé Esplanade Jouandin à Bayonne, au cœur de la "ZUP".

L'occasion de rappeler les belles initiatives portées par la structure, qui est bien plus qu'un restaurant, mais aussi un lieu de vie locale, de rencontres, de tenue d'ateliers créatifs, de débats, d'animations citoyennes et même de jardin partagé. En somme, un lieu de médiation et de mixité essentiel. Cet article permettait aussi de mettre en

exergue les difficultés rencontrées par la structure. Aujourd'hui, six mois après, les difficultés croissent encore à tel point que l'association se bat pour imaginer maintenir ce lieu en activité en 2026.

Afin d'imaginer la continuité de son fonctionnement, une souscription vient ainsi d'être lancée via Helloasso.com. L'objectif ? Récolter 34.000 euros pour maintenir le café restaurant ouvert et continuer d'améliorer le quotidien des habitants.

Soutenir l'Artotekafe

EN CIRCONSCRIPTION



CEVA Logistics à Mouguerre : innovation et passion au service de l'avenir du transport et de la logistique

Lundi 30 mars, j'ai eu le plaisir de rencontrer les équipes de l'antenne locale de l'entreprise CEVA logistics, acteur mondial du transport et de la logistique situé au sein de la zone de fret de Mouguerre.

Je remercie madame Karine HOSTEINT BARNONCEL, Directrice Région Sud-Ouest et monsieur Jean-Marc MONFRINI, Responsable d'agence, pour leur accueil chaleureux et leur présentation complète de leur métier, de la situation aux échelles locale et mondiale, de leurs projets de développement ou encore des défis de leurs filières.

9000 collaborateurs en France

Cette implantation basque est l'une des 150 adresses qui constituent le réseau CEVA logistics en France regroupant 9000 collaborateurs et permettant de proposer aux grandes entreprises comme aux PME / TPE une offre complète et durable de transport. CEVA logistics est une filiale du groupe CMA CGM, acteur mondial des transports maritime, terrestre et aérien et de la logistique. En Nouvelle-Aquitaine, l'entreprise

embauche quelque 265 personnes dont 10 sur le site de Mouguerre et 40 emplois indirects. Cette agence traite avec quelque 70 clients majoritairement locaux. Pour n'en citer que quelques-uns : Safran Helicopter, Rip Curl Europe, Volcom, Zoomalia, Technoflex, Lauak, World of Parts ou encore Renaudin. Le chiffre d'affaires pour 2025 est de 6 millions d'euros.

Des projets et des défis

Si le secteur semble bien se porter, la réalité est plus contrastée et cette rencontre a permis de cerner les difficultés et contraintes du transport et de la logistique comme d'en connaître les enjeux locaux, nationaux et internationaux.

L'un des premiers est celui de maintenir une activité à l'heure où les conflits mondiaux font exploser le prix des carburants. Une situation complexe pour les équipes dans un contexte continuellement troublé depuis la crise de la Covid. A cette réalité s'ajoute la nécessité de réindustrialiser la France et l'Europe afin d'équilibrer import et export ; d'harmoniser les taxes douanières ;

de davantage développer le fret ferroviaire. Le défi est aussi autour de la RSE et de la transition énergétique, dans laquelle l'entreprise s'illustre et innove : mécénat de compétence, décarbonation des sites, véhicules bas carbone, amélioration du support client, création de corridors European clean transport network, centrale solaire sur le site de Blyes (Ain).

Cette rencontre a également été l'occasion de percevoir les besoins d'équipements de la zone de fret de Mouguerre qui manque de dispositifs nécessaires au déploiement d'une activité de transport plus propre et plus sûre. Parmi eux, la nécessaire installation de bornes de recharge pour camions électriques, absentes du site, ou encore la création de zones sécurisées.

Ces choix, locaux, nationaux et internationaux, apparaissent comme essentiels pour maintenir le fret sur notre territoire.

Merci encore aux équipes pour cet échange riche, concret et tourné vers l'avenir du transport et de la logistique.

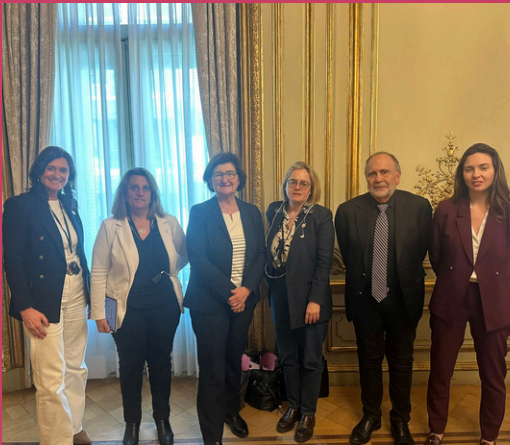
[Découvrir](#)

Cérémonie commémorative du 19 mars à Anglet : pour ne pas oublier que la paix est fragile...



Crédit photo : F.D

Judi 19 mars, j'assistais à la cérémonie commémorative réunissant les villes de Anglet, Bayonne et Biarritz. Il s'agissait d'une cérémonie tenue à l'occasion de la Journée nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une cérémonie pour se souvenir et ne pas oublier que la paix est fragile.



31 MARS

Déplacement parlementaire en Espagne consacré à la lutte contre les violences de genre et les violences domestiques. La France est en retard et doit s'inspirer du modèle espagnol pour bâtir une loi intégrale de lutte contre ces violences.



1er AVRIL

45 élèves du lycée Louis de Foix et leurs enseignants ont vécu un séjour parisien palpitant avec, notamment, un petit déjeuner organisé pour leur accueil dans les salons de la Questure, la visite de l'hémicycle, celle de la bibliothèque ou encore une visite du Quai d'Orsay.



Au cours de leur visite de l'Assemblée nationale, les élèves du lycée Louis de Foix ont pu s'émerveiller devant les immenses murs de livre et les magnifiques ornements de la bibliothèque, réouverte en 2025 après des travaux de rénovation.

POUR ME CONTACTER



facebook.com/colette.capdevielle



x.com/c_capdevielle



instagram.com/capdeviellecolette

Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)

7, chemin de la Marouette
Espace Toki Lana
(4ème étage)
64100 Bayonne

colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr
06.84.46.36.33

À l'Assemblée nationale

Colette Capdevielle
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.colette-capdevielle.fr